

SICAV AMEN
AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 Décembre 2010

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 Décembre 2010. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société SICAV AMEN arrêtée au 31 Décembre 2010 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

Jelil BOURAOUI

SICAV AMEN
Bilan arrêté au 31 Décembre 2010
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
ACTIF			
Portefeuille-titres		93 894 505	99 227 624
Actions, valeurs assimilées et droits	3.1	1 198 654	8 007 549
Obligations et valeurs assmilées	3.2	92 695 851	91 220 075
Placements monétaires et disponibilités		28 434 077	34 430 054
Placements monétaires	3.3	5 414 505	5 397 731
Disponibilités	3.4	23 019 572	29 032 323
TOTAL ACTIF		122 328 582	133 657 678
PASSIF			
Opérateurs créditeurs		88 717	87 176
Créditeurs divers		23 347	21 639
TOTAL PASSIF		112 064	108 815
Capital	3.5	117 795 383	128 496 699
Sommes capitalisables	3.10	4 421 135	5 052 164
Sommes capitalisables des exercices		-	-
Sommes capitalisables de l'exercice en		4 421 135	5 052 164
ACTIF NET		122 216 518	133 548 863
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		122 328 582	133 657 678

SICAV AMEN
Etat de résultat arrêté au 31 Décembre 2010
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période 01/10/2010 31/12/2010	Période 01/01/2010 31/12/2010	Période 01/10/2009 31/12/2009	Exercice clos le 31/12/2009
Revenus du portefeuille-	3.6	1 140 049	4 772 827	1 079 598	4 460 391
Revenus des placements	3.7	271 685	1 231 253	355 987	1 787 473
Total des revenus de		1 411 734	6 004 080	1 435 585	6 247 864
Charges de gestion des	3.8	<269 278>	<1 056 782>	<256 923>	<1 054
Revenus Nets des		1 142 456	4 947 298	1 178 662	5 193 184
Autres charges	3.9	<40 504>	<153 304>	<34 582>	<150
RESULTAT		1 101 952	4 793 994	1 144 080	5 042
Régularisation du résultat d'exploitation		<59 941>	<372 858>	164 680	9 458

SOMMES CAPITALISABLES	1 042 011	4 421 136	1 308 760	5 052 164
Régularisation du résultat d'exploitation	59 941	372 858	<164 680>	<9 458>
Variation des plus (ou moins) values	9 006	<16 593>	20 554	15 343
Plus (ou moins) values réalisées sur cession	177 460	439 567	51 040	<7 955>
Frais de négociation	<483>	<1 923>	<2 394>	<4 147>
Résultat non distribuable	185 983	421 051	69 200	3 241
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1 287 935	5 215 045	1 213 280	5 045 947

SICAV AMEN

Etat de variation de l'actif net arrêté au 31 Décembre 2010 (En Dinars Tunisiens)

	Période	Période	Période	Exercice
VARIATION DE L'ACTIF	1 287 935	5 215 045	1 213 280	5 045 947
OPERATIONS				
Résultat d'exploitation	1 101 952	4 793 994	1 144 080	5 042 706
Variation des plus ou moins	9 006	<16 593>	20 554	15 343
Plus ou moins values	177 460	439 567	51 040	<7 955>
Frais de négociation de titres	<483>	<1 923>	<2 394>	<4 147>
TRANSACTIONS SUR LE	625 770	<16 547 390>	3 368 871	<9 709 804>
Souscriptions				
- Capital	59 366 639	127 160 965	29 783 401	91 070 229
- Régularisation des	133 439	138 483	<8 179>	<48 777>
- Régularisation des	4 344 066	7 963 378	2 336 788	5 729 809
Rachat				
- Capital	<58 692 150>	<142 675 236>	<26 706 963>	<100 413>
- Régularisation des	<148 735>	<188 762>	9 902	55 356
- Régularisation des	<4 377 489>	<8 946 218>	<2 046 078>	<6 103 102>
VARIATION DE L'ACTIF	1 913 705	<11 332 345>	4 582 151	<4 663 857>
ACTIF NET				
En début de période	120 302 813	133 548 863	128 966 712	138 212 720
En fin de période	122 216 518	122 216 518	133 548 863	133 548 863
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	3 722 624	4 259 226	4 153 067	4 581 629
En fin de période	3 744 981	3 744 981	4 259 226	4 259 226
VALEUR LIQUIDATIVE	32,634	32,634		
TAUX DE RENDEMENT	3.90%	4.08%	3.86%	3.94%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUEL ARRETES AU 31-12-2010

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

SICAV AMEN est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-12-2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2010 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à cette même date pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de billets de trésorerie et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût	Valeur au	En % de l'actif
Titres Sicav				
Amen Trésor	11 381	1 174 352	1 197 258	0,98%
Actions cotées				
BT	120	303	1 395	0,00%
Total		1 174 655	1 198 653	0,98%

3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

Désignation	Quantité	Prix de	Valeur au	En % de l'actif
BTA090215	13 500	14 094 000	14 769 221	12,08%
BTA090714	5 700	6 053 400	6 234 800	5,10%
BTA110319	1 700	1 773 000	1 833 660	1,50%
BTA110319A	2 200	2 262 125	2 340 626	1,92%
BTA110319B	3 000	3 046 650	3 161 834	2,59%
BTA11072017	3 000	2 971 875	3 049 103	2,49%
BTA14042014	9 200	9 738 200	10 134 430	8,29%
BTA150312	4 000	4 000 000	4 153 600	3,40%
BTZ111016B	2 000	1 245 000	1 381 177	1,13%
TOTAL	44 300	45 184 250	47 058 451	38,50%

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

Date	31/12/2010	31/12/2009
Montant	8 137	214 601

Désignation	Quantité	Prix de	Valeur au	En % de
AB 2001	40 500	810 000	835 823	0,68%
AB 2006	40 000	2 800 000	2 911 712	2,38%
AB 2008 TA	40 000	3 466 667	3 577 803	2,93%
AB 2009 CA	18 000	1 680 000	1 698 662	1,39%
AB 2009 CB	13 000	1 213 333	1 226 926	1,00%
AB 2010	2 000	200 000	202 958	0,17%
AIL 2007	3 800	152 000	152 344	0,12%
ATB 2007/1	10 000	850 000	875 912	0,72%
ATB 2009 TA2	15 000	1 500 000	1 539 336	1,26%
ATB 2009 TB1	5 000	500 000	514 116	0,42%
ATL 2006-1	30 000	1 800 000	1 851 288	1,51%
ATL 2007/1	10 000	400 000	407 008	0,33%
ATL 2008/1	10 000	600 000	618 464	0,51%
ATL 2009/2	10 000	1 000 000	1 011 280	0,83%
ATL 2010-1	20 000	2 000 000	2 033 376	1,66%
SOUS-TOTAL		18 972 000	19 457 008	15,92%

BH 2007	20 000	1 600 000	1 604 896	1,31%
BH 2009	20 000	2 000 000	2 000 240	1,64%
BNA 2009	10 000	933 333	963 046	0,79%
BTE 2009	15 000	1 350 000	1 366 776	1,12%
BTE 2010 AP	3 000	300 000	303 437	0,25%
BTEI 2004	1 500	30 000	30 727	0,03%
BTK 2009 C	10 000	1 000 000	1 032 984	0,85%
BTKD 2006	2 500	50 000	50 096	0,04%
CIL 2005/1	10 000	400 000	404 848	0,33%
CIL 2007/1	15 000	900 000	945 516	0,77%
CIL 2007/2	15 000	900 000	940 128	0,77%
CIL 2009/1	10 000	800 000	815 912	0,67%
CIL 2009/2	15 000	1 200 000	1 215 264	0,99%
CIL 2009/3	10 000	1 000 000	1 038 776	0,85%
CIL 2010/2	5 000	500 000	503 476	0,41%
GL2003-2	10 000	200 000	210 360	0,17%
HL 2010/1 1	10 000	1 000 000	1 022 672	0,84%
MP 05 T/A	6 000	360 000	369 850	0,30%
MSB 2003	6 000	120 000	123 907	0,10%
MX 2010 TA	10 000	1 000 000	1 029 592	0,84%
PANOBOIS 07	2 000	200 000	207 579	0,17%
SIHM 2008TA	6 000	600 000	609 341	0,50%
SIHM 2008TB	4 000	400 000	405 190	0,33%
STM 2007 TB	5 000	400 000	405 812	0,33%
STM 2007 TC	6 000	480 000	486 974	0,40%
TLG 2007-2	15 000	900 000	943 344	0,77%
TLG 2008-1	5 200	312 000	320 224	0,26%
TLG 2008-2	5 000	300 000	301 496	0,25%
TLG 2008-3	5 000	400 000	419 320	0,34%
UIB 2009-1 C	50 000	4 750 000	4 852 320	3,97%
UNICTOR 2008	10 000	600 000	625 048	0,51%
UNIFAC 2006	5 000	100 000	100 456	0,08%
UTL 2004	3 000	120 000	125 081	0,10%
UTL 2005/1	10 000	400 000	405 704	0,33%
TOTAL		44 577 333	45 637 400	37,34%

3.3- Placements monétaires :

Les placements monétaires s'élevaient au 31 décembre 2010 à 5 414 505 dinars. Ils sont constitués de certificats de dépôt et de billets de trésoreries dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Désignation	Emetteur	Avaliseur	Echéan	Coût	Valeur	En %
Billet de	TUNISIE	TUNISIE	01/06/2	2 879	2 947	2,41%
Billet de	TUNISIE	TUNISIE	16/03/2	1 483	1 486	1,22%
Billet de	TUNISIE	TUNISIE	21/06/2	959 734	980	0,80%
TOTAL				5 322	5 414	4,43%

3.4- Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 23 019 572 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût	Valeur	En % de
Placements en compte courant à	22 000 000	22 421 654	18,35%
Avoirs en banque		597 918	0,49%
TOTAL	22 000 000	23 019 572	18,84%

(i): Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Echéance	Coût	Valeur	En % de
PLACT100311	AMEN BANK	10/03/2011	4 000 000	4 290 192	3,51%
PLACT131212	AMEN BANK	13/12/2012	12 000 000	12 026	9,84%
PLACT220212	AMEN BANK	22/02/2012	3 000 000	3 094 054	2,53%
PLACT3011012	AMEN BANK	30/11/2012	3 000 000	3 010 923	2,46%
TOTAL			22 000 000	22 421	18,34%

3.5- Capital :

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010 s'élève à <11 332 345> dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part capital : <15 143 498>

Variation de la part Revenu : 3 811 153

La variation de la part capital s'analyse comme suit :

Capital au 31/12/2009	132 938 881
Souscriptions	127 160 965
Rachats	-142 675 236
VDE / actions et titres OPCVM	22 907
frais de Négociation	-1 923
VDE / actions cote permanente	1 092
+/- report sur act. cote permanente	-860
+/- report sur titres OPCVM	-39 731
/- value réal. sur act cote permanente	464 724
+/- value réal. sur emp société	61
+/- value réal. sur titres OPCVM	-25 218
Régul sommes non distribuables (souscriptions)	138 483
Régul sommes non distribuables (rachat)	-188 762
Variation de la part Capital	<15 143 498>
Capital au 31/12/2010	117 795 383

La variation de la part revenu s'analyse comme suit :

Désignation	Montant
Régularisation du Résultat d'exploitation	-372 858
Résultat d'exploitation	4 793 994
Régularisation du Résultat ex clos capitalisable	-609 981
Variation de la part Revenu	3 811 153

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-09	815
Nombre d'actionnaires entrants	128
Nombre d'actionnaires sortants	-181
Nombre d'actionnaires au 31-12-10	762

3.6- Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 1/10/2010 au 31/12/2010	Période Du 1/1/2010 au 31/12/2010	Période Du 1/10/2009 au 31/12/2009	Période Du au
Dividendes	-	293 384	-	262 341
Revenus des obligations	532 678	2 128 565	524 928	1 911 883
Revenus des BTNB et	607 371	2 350 878	554 670	2 286 167
TOTAL	1 140 049	4 772 827	1 079 598	4 460 391

3.7- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 1/10/2010 au 31/12/2010	Période Du 1/1/2010 au 31/12/2010	Période Du 1/10/2009 au 31/12/2009	Période Du au
Revenus des Billets de	57 438	226 228	71 761	322 601
Intérêts des certificats	-	32 885	-	48 491
Placement en compte	214 247	961 360	284 226	1 410 006
Compte Rémunéré	-	10 780	-	6 375
TOTAL	271 685	1 231 253	355 987	1 787 473

3.8- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre SICAV AMEN, AMEN BANK et AMEN INVEST.

3.9- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

3.10- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « **sommes capitalisables de la période** » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « **variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** » et au niveau de la rubrique « **capital** ».

3.10- Evénements postérieurs à la date de clôture

Dans le but de protéger l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et autres placements, les opérations de souscriptions et rachats portant sur les OPCVM mixtes sont suspendues du 17-01-2011 jusqu'à ce jour.

La reprise des transactions dans la bourse de Tunis sera décidée par le Conseil du Marché Financier.